

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Soziologie = Revue suisse de sociologie
= Swiss journal of sociology

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Soziologie

Band: 21 (1995)

Heft: 2

Artikel: Pratiques énergétiques : le cas des ménages à Genève

Autor: Chevalier, Hugues

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-814772>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PRATIQUES ÉNERGÉTIQUES : LE CAS DES MÉNAGES À GENÈVE

Hugues Chevalier

Institut de Recherche sur l'Environnement Construit,
École Polytechnique Fédérale de Lausanne

Introduction

Les résultats de la recherche sur la consommation d'électricité des ménages à Genève sont paradoxaux. Bien que les variables socio-économiques soient les plus significatives au plan statistique pour expliquer les différentiels de consommation entre les ménages genevois, au plan national cette relation n'est pas vérifiée. En effet, la consommation d'énergie des usagers genevois est de loin inférieure à celle de la moyenne nationale, alors que leurs revenus sont parmi les plus élevés du pays. La moyenne nationale de consommation d'électricité par ménage s'établit à environ 5000 kWh par an contre 3084 kWh pour les ménages genevois. Les premiers consomment donc 60% de plus que les seconds. Un tel écart ne peut pas s'expliquer par les variables socio-économiques, puisque les Genevois ont un revenu moyen supérieur aux autres Suisses, alors même que le revenu est une des variables déterminantes pour expliquer les écarts parmi les usagers genevois. Nous posons donc l'hypothèse que le différentiel entre les moyennes nationale et genevoise provient principalement de l'environnement très urbanisé dans le canton de Genève.

Les analyses que nous présentons ici proviennent d'une recherche menée à l'Institut de Recherche sur l'Environnement Construit (IREC-EPFL) sur les pratiques énergétiques des ménages à Genève. L'étude en cours sur la consommation d'énergie a débuté voici trois ans. Elle se divise en deux parties, dont l'une concerne les ménages et l'autre les entreprises. Cette recherche a pour objectif de présenter les variables explicatives de la consommation d'électricité qui, à terme, doivent être utilisées par l'entreprise de distribution, les Services Industriels de Genève (SIG), dans ses prévisions. Les pratiques de consommation des ménages dans le domaine de l'énergie étant assez similaires d'un type d'énergie à un autre, il est possible d'établir des types de comportement qui peuvent être étendus à l'ensemble des énergies utilisées par les ménages. Les hypothèses que nous avons développées ont

pu démontrer que les pratiques de consommation ne peuvent être réduites à une simple analyse macro-économique des facteurs socio-économiques traditionnels. D'autres variables, telles que la morphologie urbaine, le type d'habitat, etc., ont des conséquences importantes sur la consommation d'énergie et sur les pratiques non-rationnelles¹.

En économie², la plupart des modèles utilisés pour déterminer les évolutions de la demande énergétique ont recours à une approche purement quantitative. De plus, les modèles économétriques³ se fondent principalement sur des données macro-économiques ou globales telles que les prix mondiaux des différentes énergies, les variables démographiques, etc. Bien que ce type d'approche soit prédominant actuellement, dans le cadre d'une étude portant sur une population plus restreinte, en l'espèce la population du canton de Genève, il est indispensable d'élargir ce concept par l'intégration de données plus micro-économiques et de données politiques, sociales et psychologiques. Nous allons démontrer au travers de deux exemples tirés de notre recherche, à savoir les pratiques de gaspillage d'énergie et l'influence du milieu urbain sur la consommation d'électricité, que l'analyse macro-économique n'est pas suffisante à elle seule pour expliquer les variables de la consommation.

Nous présentons tout d'abord succinctement quelques caractéristiques des marchés de l'énergie. Ces dernières sont importantes, car la consommation d'un bien dépend de son prix et de son genre. Nous intégrons ensuite nos hypothèses de recherche et notre méthodologie. Pour vérifier ces hypothèses, nous allons nous intéresser plus spécifiquement aux pratiques énergétiques, d'une part aux utilisations non-rationnelles de l'électricité et, d'autre part, à l'influence du milieu urbain sur les pratiques des consommateurs, et notamment aux pratiques des femmes qui sont les acteurs principaux de la consommation d'électricité dans les ménages. Nous concluons sur les faiblesses des modèles macro-économiques et les nécessités d'apports de variables plus comportementales dans les modèles théoriques.

1 Le terme «d'utilisation non-rationnelle» a été préféré au terme de gaspillage dans notre enquête pour éviter des biais dans les réponses en raison de la connotation négative de ce dernier terme. Cependant, ici, par simplification, nous utilisons la terminologie gaspillage et non gaspillage.

2 Il faut préciser ici que je suis économiste de formation.

3 C'est-à-dire les modèles économiques quantitatifs, par exemple ceux de la demande et de l'offre d'énergie.

1. L'énergie : quel type de marché ?

L'énergie, et plus particulièrement l'électricité, ne peut être considérée comme un bien «normal»⁴. En effet, l'activité économique tout entière dépend non seulement des quantités de types d'énergie disponibles, mais également de leurs prix sur les marchés. Les structures des marchés des matières premières énergétiques sont souvent des monopoles privés ou publics, c'est-à-dire que du côté de l'offre on a le plus souvent des monopoles ou des oligopoles, alors que du côté de la demande (les consommateurs) il s'agit d'un type concurrentiel avec une multitude de consommateurs. Le cas du pétrole est à cet égard un exemple significatif. L'électricité pose un problème supplémentaire, car elle est une énergie secondaire, c'est-à-dire qu'elle provient d'une autre énergie⁵. Dans la plupart des pays, et notamment en Europe, la production et la distribution d'électricité sont aux mains soit du secteur public soit d'un monopole privé. A Genève, la distribution est entièrement assurée par le secteur public, les Services Industriels de Genève, la production étant réalisée à raison de 30% par les mêmes SIG, le solde provenant de Suisse, en particulier d'Énergie Ouest Suisse (EOS), société privée dont les actionnaires appartiennent en majorité au secteur public.

En raison tant de l'aspect stratégique pour l'économie que de la structure non-concurrentielle du marché de l'électricité, il est difficile de déterminer sur la base de la théorie économique si cette énergie est un bien public ou privé («normal»). Les politiques énergétiques des différents pays dans ce domaine tendent à montrer que l'électricité n'est en tout cas pas un bien privé «normal». En effet, les prix, ou plus souvent la tarification, ne dépendent pas toujours des coûts de production, alors même que la politique tarifaire est extrêmement importante, car elle détermine à la fois les qualités

4 Le bien «normal» en économie est un bien produit et vendu sur des marchés parfaitement concurrentiels et dont les caractéristiques intrinsèques permettent l'exclusion du marché, par opposition au bien public dont les consommateurs ne peuvent être exclus (par exemple l'éclairage public). Cependant, l'électricité ne présente pas les caractéristiques d'un bien public pur, c'est-à-dire que le principe de la non exclusion ne peut être appliqué. L'électricité serait plutôt dans la catégorie des «public utility». La nature de la technologie de ce bien engendre des phénomènes de monopole de production et de distribution en raison des économies d'échelle ou des coûts prohibitifs de réseaux de distribution parallèle. Cette situation de monopole engendre une forme quelconque de régulation de la part de l'État.

5 Transformation qui provient des produits pétroliers (insignifiante en Suisse), de l'énergie nucléaire (environ 40% en Suisse) et de la force hydraulique (environ 60% en Suisse). Cf. Revue de l'UCS, 1994

intrinsèques de ce bien (public ou privé) et les courbes de demande⁶. Les caractéristiques de l'électricité du point de vue macro-économique sont donc très complexes. En outre, la problématique du nucléaire, les externalités négatives (pollution), les situations de crise d'autres énergies comme le pétrole rendent une étude de la demande encore plus complexe. Les caractéristiques du bien «électricité» sont importantes dans le sens où elles engendrent un système de modalités de consommation, modalités qui sont réglées par un marché non-concurrentiel. Or, on sait que les pratiques de consommation sont très différentes selon qu'un marché subit ou non une intervention des pouvoirs publics⁷.

2. Méthodologie

En plus des difficultés d'approche inhérentes à l'énergie que nous venons d'examiner brièvement, une étude de la consommation d'électricité présente des difficultés d'ordre méthodologique. En effet, les usagers présentent la caractéristique d'être très hétérogènes⁸, notamment les ménages et les entreprises. En outre, l'analyse des ménages et celle des activités économiques ne répondent pas du tout aux mêmes critères, bien que des parallèles puissent être esquissés. Nous avons donc scindé notre recherche en deux parties, dont la première concerne les ménages et la seconde les activités économiques. L'étude sur les ménages a été achevée il y a deux ans⁹, alors que celle sur les entreprises a commencé voici environ un an. Nous allons donc nous concentrer exclusivement sur la partie concernant les ménages. La consommation d'électricité des ménages ne représente que 20% de la demande totale du réseau électrique genevois. Par ailleurs, cette consommation augmente positivement depuis plusieurs dizaines d'années à un rythme annuel soutenu (environ 4%), exception faite pour les années 1992–

6 Il faut noter que même si la demande est fortement inélastique dans le domaine de l'énergie, les politiques tarifaires ou de prix peuvent inciter les consommateurs à changer de type d'énergie ou à réduire leur consommation au moyen de techniques énergétiques plus efficaces.

7 Nous n'émettons ici aucun jugement de valeur sur les marchés régulés par l'État, mais tentons d'analyser les implications sur les pratiques de consommation.

8 Non seulement en ce qui concerne la quantité d'électricité consommée, mais aussi en ce qui concerne les puissances et les horaires de consommation (l'électricité n'étant pas stockable).

9 Un rapport a été publié : Chevalier, Hugues, *Enquête sur la consommation d'électricité des ménages à Genève, Rapport de recherche n° 106*, Lausanne : Institut de recherche sur l'environnement construit, École polytechnique fédérale de Lausanne, 1992.

1993 où, pour la première fois depuis la guerre, la croissance de la consommation a fortement diminué, principalement à cause de la mauvaise conjoncture économique.

Étant donné les objectifs précis de cette recherche, qui, rappelons-le, pour la partie concernant les ménages résulte d'un mandat des SIG, nous avons dû opter pour une approche quantitative. Nous avons recueilli des données fondées sur un échantillon représentatif, concernant les taux d'équipement des ménages pour différents appareils électroménagers¹⁰, leurs fréquences d'utilisation, leurs modes d'installation et leurs fréquences de remplacement. Une approche purement quantitative présente de nombreux inconvénients pour l'analyse des comportements. Tout d'abord, la compréhension des pratiques des usagers est réduite. Ainsi, pour les données non chiffrées, il ne reste qu'une schématisation des comportements. Le second problème concerne la représentativité de la population étudiée. Nous avons opté pour la solution des quotas pour chaque tranche de consommation. Cela implique que même si une catégorie de consommateurs est très petite, il est possible de la représenter dans l'échantillon¹¹. Le questionnaire a été élaboré de façon à couvrir les treize appareils imposés par le commanditaire et deux autres pour les besoins de l'étude des comportements non-rationnels. Nous avons également abordé les questions relatives à la connaissance de l'énergie, à ses coûts et aux économies d'énergie. Les comportements, les attitudes et les opinions liées, par exemple, aux autres modes d'énergies, parmi lesquels le nucléaire, ont également été inclus dans cette étude.

Notre approche méthodologique a également tenu compte des comportements de gaspillage d'énergie et de l'influence de l'environnement urbain. Nous avons voulu tout d'abord déterminer quelles sont les logiques qui conduisent les ménages à utiliser l'énergie de manière non-rationnelle. En effet, les pratiques liées au gaspillage peuvent influencer d'une manière déterminante la consommation, qu'il s'agisse des gros ou des petits consommateurs. L'analyse des pratiques non-rationnelles a été réalisée par la construction d'un indice de «gaspillage»¹². Par ailleurs, un environnement

10 Il s'agit de la cuisinière électrique, de la hotte d'aspiration, du lave-vaisselle, du lave-linge, du sèche-linge, de la cafetière électrique, du réfrigérateur, du congélateur, du chauffe-eau à accumulation, de la télévision, du magnétoscope, de l'humidificateur, de la chaîne hi-fi, de la lampe halogène et de l'ampoule basse-énergie.

11 Par exemple, les très gros consommateurs qui sont une minorité dans la réalité sont sur-représentés dans l'échantillon, les résultats étant pondérés par la suite.

12 Cet indice est construit à partir de 4 variables. La première concerne les ménages utilisant leur lave-linge à moitié vide sans utiliser le programme économique de cet appareil (la question n'a été évidemment posée qu'aux ménages disposant d'un lave-linge muni d'un

urbain peut avoir des conséquences tant sur les pratiques de consommation que sur les différents équipements. Nous examinerons davantage ces deux aspects ci-dessous.

Il nous faut auparavant revenir plus en détail sur quelques notions méthodologiques concernant les enquêtes. Un problème épistémologique important concerne la collecte des données. Il est généralement admis que ces dernières ne sont jamais objectives au sens strict du terme, mais produites. Dans l'analyse primaire des données cela n'est pas une contrainte. Cependant, dans la construction de typologies ou d'analyses factorielles, il faut comprendre les motifs des questions. Ainsi, dans la construction d'un indice de gaspillage, nous avons dû examiner si toutes les questions posées avaient une base de comportement commune. Dans une étude empirique à partir de données de sondage et en utilisant des techniques de condensation ou de structuration de l'information telles que l'analyse factorielle ou l'analyse typologique, il est possible de démontrer l'existence de systèmes organisés d'opinion ou de comportement¹³. C'est le cas dans notre étude sur les spécificités des comportements des femmes actives par rapport à la consommation d'électricité. Enfin, nous ne devons pas omettre le contexte historique dans lequel les données ont été recueillies. C'est un aspect particulièrement important selon J. Stoetzel¹⁴. La collecte des données de notre étude a ainsi été réalisée à Genève début décembre 91, en fin de journée¹⁵ et au début de la crise économique.

Cette étude est fondée sur des données quantitatives recueillies auprès d'un échantillon de ménages représentatifs par la méthode des quotas sur la consommation. Les questionnaires ont été transmis par téléphone fin 1991 à 803 ménages. Nous avons contacté plus de 1300 ménages. Le taux d'acceptation est donc de plus de 50%, ce qui peut être considéré comme satisfaisant.

tel dispositif). La deuxième variable est la mise sous veille systématique de la télévision lorsque cet appareil n'est pas utilisé. La troisième variable concerne les personnes qui n'éteignent pas leur poste de télévision lorsqu'elles ne le regardent pas pendant au moins 10 minutes. Enfin, la quatrième variable est similaire à la précédente, mais concerne la lumière électrique, c'est-à-dire est-ce que les personnes s'absentant d'une pièce pour au moins 10 minutes éteignent systématiquement la lumière ou non.

13 cf. Lemel, Yannick, Les enquêtes d'opinion dans l'étude des comportements socio-économiques, in : *Les enquêtes d'opinion et la recherche en sciences sociales*, Paris, L'Harmattan, 1989.

14 Stoetzel, J., *La psychologie sociale*, Paris : Flammarion, 1978 et *Théorie des opinions*, Paris : P.U.F., 1943.

Ainsi, les questions relatives à la lumière électrique et au chauffage électrique auraient présenté des réponses totalement différentes si notre enquête avait été réalisée en plein été.

15 D'où, par exemple, un besoin en lumière accru.

3. Les pratiques non-rationnelles : étude du gaspillage

Les comportements des ménages par rapport à la consommation d'électricité dépendent à la fois de leur statut socio-professionnel et de leurs caractéristiques endogènes telles que la connaissance qu'ils ont de leur propre consommation, les opinions qu'ils ont de l'énergie en général et du gaspillage. Nous allons examiner ici plus spécifiquement le comportement de gaspillage. La lutte contre le gaspillage et une meilleure utilisation de l'énergie constituent un objectif de la politique énergétique du pays¹⁶. Par des campagnes d'information appropriées il semble possible de faire ralentir la demande d'électricité sans pour autant diminuer le bien-être des ménages.

Pour étudier le gaspillage découlant d'une mauvaise utilisation des appareils par les ménages, nous avons d'abord construit un indice fondé sur plusieurs questions intégrées dans le questionnaire, puis nous avons esquissé une typologie des ménages selon leur consommation d'électricité. Les résultats montrent que les pratiques non-rationnelles ne sont pas concentrées parmi les ménages aisés et consommant beaucoup d'énergie. En effet, parallèlement à des contraintes financières et budgétaires, qui influencent directement les taux d'équipement en appareils électroménagers, des facteurs externes tels que la préoccupation par rapport à l'environnement, la disponibilité d'énergie dans le monde, la production d'énergie d'origine nucléaire ont des répercussions importantes sur les modalités d'utilisation des différents appareils.

Nous avons établi 4 types de comportement selon leur indice de gaspillage¹⁷ et leur consommation. Nous avons posé la limite entre les deux catégories d'utilisateurs, c'est-à-dire entre petits et gros consommateurs, à la médiane des consommations d'électricité, soit 1891 kWh, ce qui permet d'éliminer les biais introduits par les ménages très gourmands en énergie¹⁸. Notre hypothèse est que les ménages situés en-dessous de cette médiane se trouvent dans une logique de faible consommation alors que ceux au-dessus de la médiane sont de gros consommateurs.

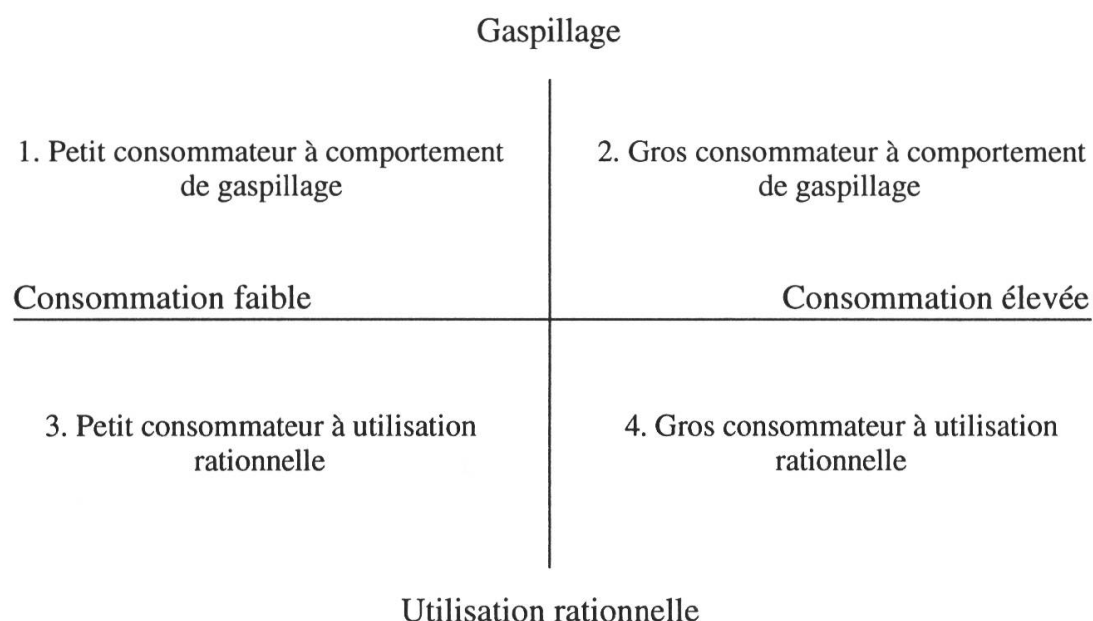
1. Petit consommateur à comportement de gaspillage.
2. Gros consommateur à comportement de gaspillage.
3. Petit consommateur à utilisation rationnelle.
4. Gros consommateur à utilisation rationnelle.

16 Cf. Le programme ÉNERGIE 2000 du Conseil Fédéral.

17 Voir ci-dessous la construction de l'indice de gaspillage.

18 Certains ménages consomment en effet plus de 150'000 kWh par an.

Ces quatre catégories apparaissent sur le schéma suivant :



Les logiques des différents groupes sont clairement confirmées par l'analyse des caractéristiques des ménages. Les petits consommateurs gaspilleurs présentent des taux d'équipement en appareils électroménagers inférieurs aux moyennes. Ils ne sont pas du tout sensibles à la problématique de l'environnement. De plus, les différentes sources d'énergie sont considérées comme chères sauf le pétrole et le nucléaire¹⁹. Par ailleurs, pour la majorité des questions d'opinions, ils affirment «ne pas savoir». Ils estiment faire le maximum pour économiser l'énergie alors que leurs pratiques prouvent le contraire. Leur profil socio-économique est bien déterminé. Ces personnes ont arrêté deux fois plus tôt que la moyenne leur formation après l'école obligatoire. Ce sont plus souvent que la moyenne des personnes vivant seules, des personnes âgées et des femmes. La méconnaissance des problèmes énergétiques et du gaspillage est surtout due à une position peu privilégiée dans la société. Nous définissons ce groupe comme des gaspilleurs passifs.

Les gros consommateurs à comportement non-rationnel sont le groupe de gaspilleurs le plus important et il est primordial de mieux les cerner dans notre typologie. En effet, c'est parmi cette catégorie que des économies d'énergie importantes peuvent être réalisées. Ces ménages ne sont pas liés, comme on pouvait s'y attendre, par des contraintes budgétaires. Par ailleurs, leur bonne formation et leur profil socio-professionnel privilégié dans la

¹⁹ Il faut observer que ces opinions ne prennent pas du tout en compte les coûts annexes pour la société comme la pollution, mais uniquement leur coût personnel.

société ne peuvent expliquer une quelconque méconnaissance de leur gaspillage. Ces ménages habitent très souvent dans des communes ou quartiers dits riches²⁰ et ont des taux d'équipement nettement supérieurs à la moyenne. Ils affirment clairement leur préférence pour l'énergie nucléaire et s'opposent aux économies d'énergie. En outre, ils sont très optimistes pour ce qui est de l'évolution future de l'approvisionnement énergétique du pays. Enfin, ces ménages semblent pour le moins très attachés à leur confort matériel. Ce groupe de consommateurs peut être défini comme des gaspilleurs actifs. La seule manière de les rendre attentifs à une utilisation plus rationnelle de l'électricité est de mettre l'accent sur la rareté de l'énergie d'une manière symbolique et non pas sur son coût. En outre, une information sur la manière d'économiser sans pour autant réduire son confort matériel nous semble nécessaire.

La moitié des petits consommateurs utilisant rationnellement l'énergie est constituée d'employés ou de fonctionnaires (un tiers pour la moyenne genevoise) et de jeunes. Leur position dans la société est intermédiaire : leur formation est plus longue que celle des petits consommateurs gaspilleurs, mais plus courte que celle des gaspilleurs actifs. Ils ont un revenu moyen et leur ménage compte au moins trois personnes. Nous définissons ce groupe comme des utilisateurs rationnels passifs. Leurs pratiques rationnelles ne proviennent pas de considérations liées à l'environnement puisqu'ils présentent, par exemple, des taux de non réponse importants aux questions relatives au nucléaire, mais de considérations liées aux coûts de l'énergie. Ces ménages sont par exemple beaucoup plus nombreux que la moyenne genevoise à vouloir changer leurs habitudes dans certaines activités ménagères pour s'adapter à une modulation de la tarification.

Les gros consommateurs à comportement optimal, ou les utilisateurs rationnels actifs, habitent essentiellement dans les «communes d'emploi métropolitaines», dans des logements de six pièces et plus, et dans l'habitat individuel. Leur profil socioprofessionnel correspond à une formation assez longue; ils travaillent souvent dans le secteur tertiaire privé, plus particulièrement dans le secteur bancaire. Ce type de ménages est concerné par les problèmes liés à l'énergie : les différents types d'énergies sont plus souvent que la moyenne considérés comme polluants, rares et chers. Dans leurs pratiques ménagères ils considèrent qu'ils peuvent encore économiser beaucoup d'énergie sans pour autant réduire leur bien-être. Ils ont des taux d'équipements en appareils électroménagers très supérieurs aux moyennes.

20 Il s'agit des communes «90» dans la typologie développée par l'Office Fédéral de la Statistique.

Leur utilisation rationnelle de l'énergie ne provient pas de contraintes financières mais d'une perception de l'énergie comme d'une matière rare qu'il ne faut pas gaspiller. L'énergie a donc pour eux une valeur symbolique très forte, au contraire de ce qu'elle représente pour les gros consommateurs gaspilleurs.

La valeur symbolique qu'attribuent les ménages à l'énergie détermine les comportements de consommation et tout particulièrement ceux ayant trait au gaspillage. Ce n'est pas tant la valeur marchande de l'électricité, qui est bon marché par rapport aux revenus de certains types de ménages, qui est importante, mais sa fonction dans la société et dans le développement socio-économique. Or, ces caractéristiques de consommation sont absentes des modèles économiques sur lesquels est fondée la prévision de la consommation et de la production d'électricité en Suisse. Paradoxalement, ce sont les ménages composés de plusieurs membres qui présentent les taux d'utilisation optimale les plus élevés, et c'est parmi les personnes les mieux formées que nous retrouvons ces catégories de ménages²¹. La position socio-économique du ménage est donc très significative, puisque c'est parmi les positions les plus élevées hiérarchiquement que nous retrouvons le plus de comportements optimaux²², alors que les ménages dont la position socio-économique est faible présentent les taux les plus élevés de gaspillage. Les différences de consommation entre les ménages gaspilleurs et les autres offrent des possibilités importantes de réduction de la demande. L'effort doit être porté avant tout sur l'image de l'électricité en tant qu'énergie limitée en quantité et sur le fait qu'un changement des pratiques n'engendre pas une réduction du confort matériel.

4. Influence de l'environnement urbain sur la consommation

Les ménages genevois consomment moins que la moyenne des ménages suisses²³. Une des hypothèses que nous avons posée pour expliquer ces différentiels de consommation repose sur la forte influence du milieu et

21 C'est exactement le contraire en ce qui concerne les moyennes de consommation en kWh : plus la position socio-économique est élevée dans la société, plus la consommation est importante.

22 Ces ménages représentent en effet 6.23% de notre échantillon contre 4.23% pour les gros consommateurs à comportement non-optimal.

23 Les ménages genevois consomment environ 3000 kWh par an en moyenne, alors que la moyenne suisse s'établit à environ 5000 kWh. Ces derniers consomment donc 60% d'électricité en plus. Les moyennes nationales proviennent des statistiques de l'UCS.

notamment de l'environnement urbain. La totalité de la population de notre enquête vit dans l'agglomération urbaine de Genève. Par conséquent, les modalités de consommation des usagers sont expressément influencées par cette dimension urbaine, qui doit apparaître sous forme de facteurs afin que des comparaisons puissent être effectuées. Ces facteurs sont non seulement corrélés, mais ont aussi un impact direct sur la consommation d'électricité des usagers. Il s'agit de l'habitat, du mode de vie, de la démographie urbaine et de la position socio-économique des usagers déjà examinée ci-dessus. Ces facteurs, bien qu'ils ne soient pas spécifiques à la ville, peuvent, selon leurs caractéristiques, nous aider à construire une typologie d'usagers urbains.

4.1 *Habitat*

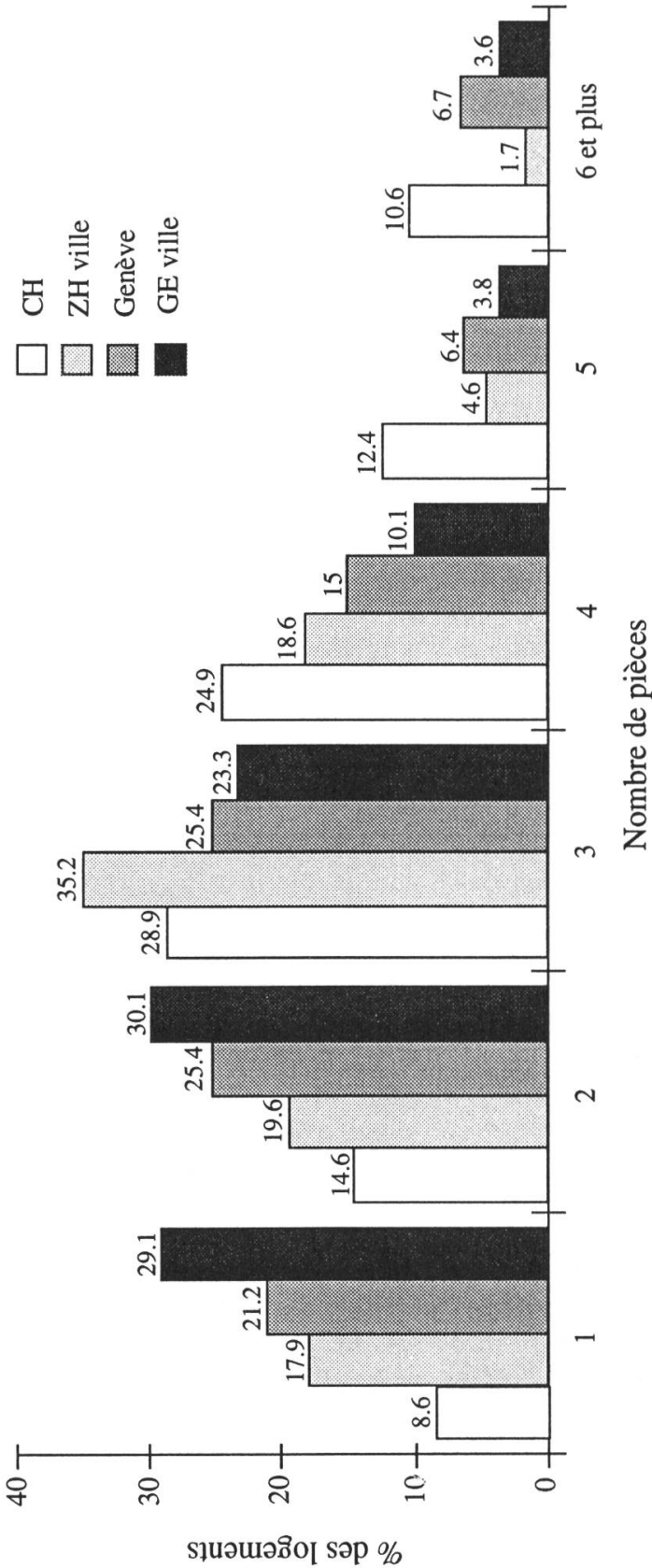
Bien que les caractéristiques de l'habitat urbain soient connues, nous allons souligner celles d'entre elles qui influencent le plus la consommation d'électricité des ménages. La première caractéristique concerne la taille de l'habitat. Plus la dimension du logement est importante, plus les taux d'équipement en appareils cités sont importants. Or, les données sur la taille des logements montrent que les logements urbains sont généralement de taille inférieure à l'habitat de banlieue ou de campagne. En outre, la taille des logements genevois est encore plus petite que celles des logements des autres villes suisses comme le montre le graphique 1.

Les taux d'équipement en appareils électroménagers à Genève doivent être inférieurs à la moyenne suisse, si on se réfère à la moyenne de la consommation²⁴. Cette hypothèse est vérifiée, sauf pour les appareils ayant des caractéristiques typiquement urbaines comme, par exemple, l'humidificateur. La concentration urbaine réduit considérablement la surface des logements et ne favorise pas du tout des équipements en appareils lourds et, par ailleurs, gros consommateurs d'énergie tels les lave-linge, sèche-linge, etc.

La deuxième caractéristique du logement urbain est l'importance relative des logements collectifs et de type locatif. Les logements à Genève sont beaucoup plus souvent de type collectif ou/et locatif que ceux du reste du pays. Les différences des taux d'équipement entre les logements individuels,

24 Il existe une corrélation assez forte entre le taux d'équipement en appareil et la consommation. Cependant, cette relation n'est pas toujours vérifiée comme nous pourrions le constater ci-dessous.

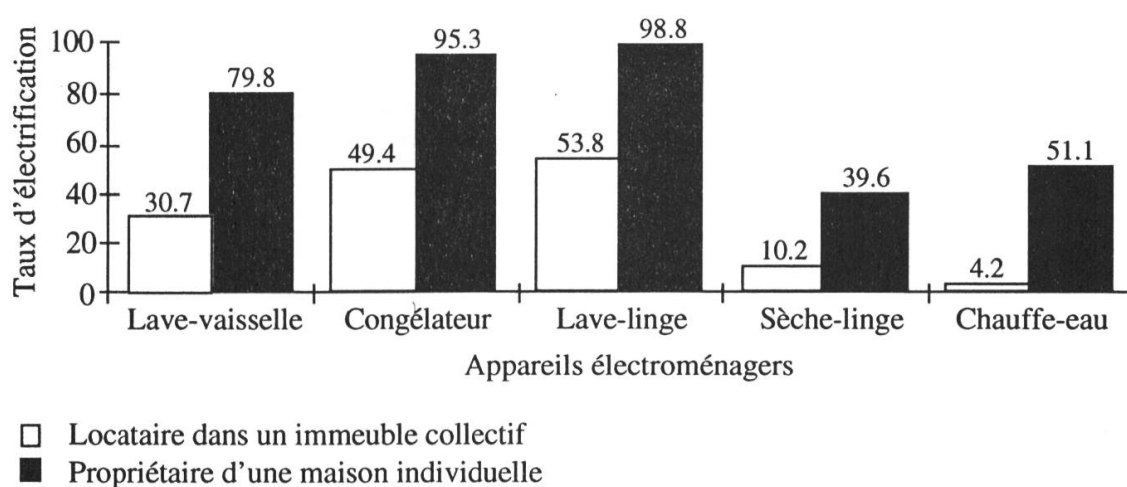
Graphique 1
Pourcentage des logements par nombre de pièces et par moyenne géographique



dont les habitants sont propriétaires, et l'habitat collectif et/ou locatif sont très importantes, particulièrement pour les gros appareils électroménagers. Nous observons ainsi à Genève de forts écarts en taux d'équipement entre les logements collectifs et l'habitat individuel. Dans l'habitat collectif et/ou locatif, les taux d'équipement sont souvent inférieurs de plusieurs dizaines de points comme le montre le graphique 2.

Graphique 2

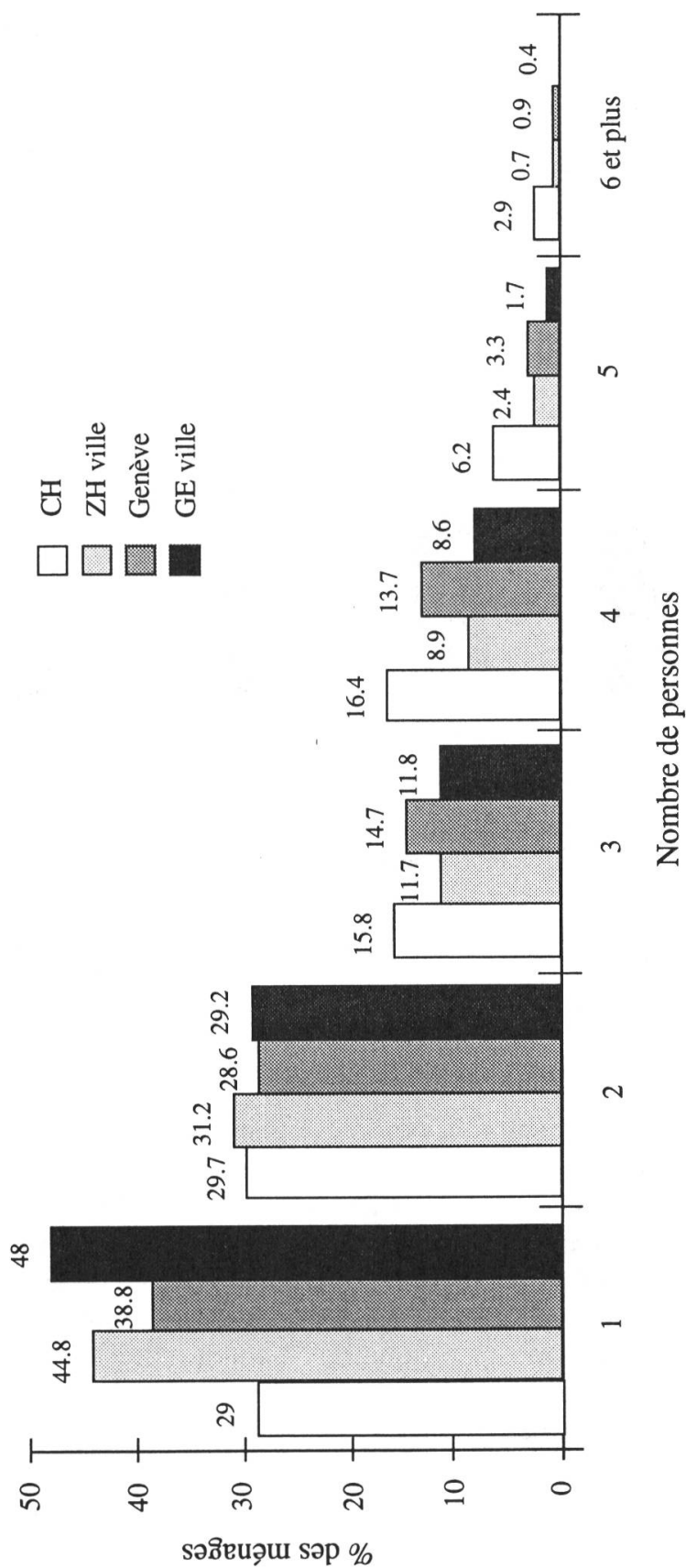
Taux d'électrification* pour certains appareils selon le statut du ménage dans son logement.



* Le taux d'électrification est le taux d'équipement cumulé, c'est-à-dire que si un ménage compte deux ou trois appareils du même type, le taux d'équipement est multiplié par le nombre d'appareils.

Ces écarts importants selon le type de logement et le statut des usagers à l'intérieur de leur habitat peuvent également être appliqués aux différences entre Genève et la Suisse. Les usagers genevois ont donc des taux d'équipement bien inférieurs aux moyennes nationales en raison du type particulier de logement qu'ils occupent, qui lui-même dépend des caractéristiques spatiales, en l'occurrence un espace fortement urbanisé. Une deuxième caractéristique spécifique de l'habitat collectif démontrant bien les différences de taux d'équipement concerne les espaces communs tels les buanderies collectives. Les usagers disposant d'un tel équipement présentent par conséquent des taux d'équipement nettement inférieurs en lave-linge. De plus, les usagers d'équipements électroménagers collectifs ont une tendance affirmée à avoir des fréquences d'utilisation inférieures à

Graphique 3
Composition des ménages à Genève et en Suisse*



* Toutes les données concernant l'habitat et la population en Suisse proviennent du recensement fédéral de 1980. Les chiffres concernant Genève sont ceux de 1990 et ont été publiés par l'Office cantonal de la statistique.

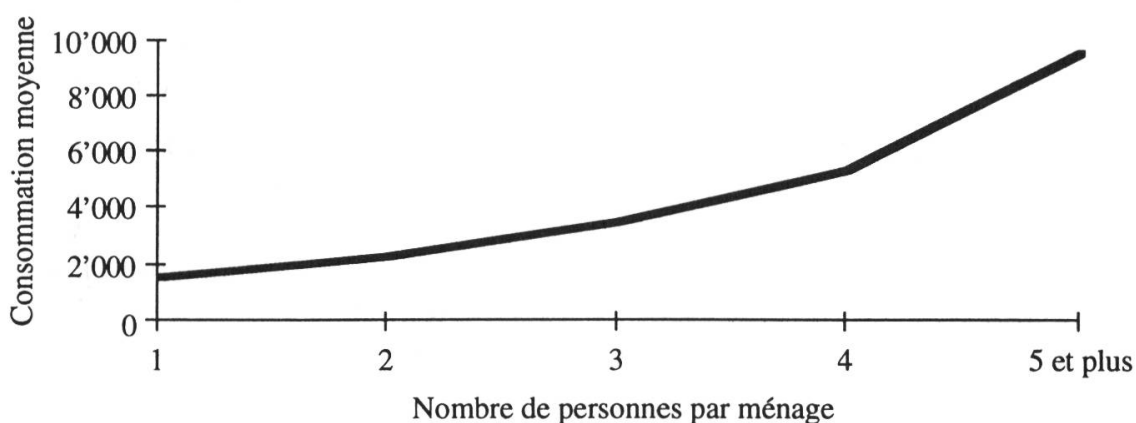
celles des usagers d'équipements privés. La demande d'électricité en est alors modifiée dans le sens de la baisse²⁵.

4.2 Composition des ménages

La démographie urbaine des grandes villes se caractérise notamment en ce que la taille des ménages est bien inférieure aux moyennes nationales. Cette variable peut être mise en relation avec celle des logements. De plus, Genève présente la plus forte proportion de ménages composés d'une seule personne de Suisse même par rapport à la ville de Zurich, pourtant la ville la plus importante du pays (voir graphique 3).

En moyenne, les ménages genevois étaient composés en 1980 de 2.2 personnes contre 2.6 pour la moyenne nationale. Enfin, la troisième caractéristique est que le nombre d'enfants par ménage est largement en-dessous des moyennes suisses, même si actuellement une croissance de la fécondité est enregistrée à Genève. Les petits ménages ont évidemment des taux d'équipement et des besoins d'utilisation inférieurs à ceux de plus grande taille. Ainsi, il apparaît que les taux d'équipement, les fréquences d'utilisation et les taux de remplacement sont moins élevés chez les petits ménages. Les moyennes de consommation d'électricité selon le nombre de personnes du ménage montre bien cette caractéristique (voir graphique 4).

Graphique 4
Consommation d'électricité selon la taille du ménage



25 Un ménage disposant d'un lave-linge consomme en moyenne 3831 kWh contre 1887 kWh pour celui n'en ayant pas.

Cette variable, l'une de celles retenues dans les modèles économétriques des SIG²⁶, est déterminante en ce qui concerne la demande d'énergie. De plus, la forme de la courbe indique que la consommation est non seulement proportionnelle au nombre de personnes du ménage, mais qu'elle est aussi exponentielle, c'est-à-dire que plus le nombre de personnes d'un ménage augmente, plus la consommation d'énergie croît²⁷. Cette caractéristique doit être également mise en parallèle avec le type de logement dans lequel vivent les familles nombreuses. Il s'agit, en effet, plus souvent d'habitat individuel. Par ailleurs, les modes de vie qui en résultent sont généralement ceux des banlieues.

4.3 *Mode de vie*

Le premier facteur retenu ici est le taux d'activité des femmes. Les femmes genevoises ont plus souvent un emploi à l'extérieur de leur logement que la moyenne suisse. En quoi des taux d'activités féminins supérieurs à la moyenne nationale peuvent-ils avoir des conséquences sur la consommation d'électricité ? Les conséquences sont contradictoires, puisque à la fois cela influence la consommation à la hausse, mais également à la baisse.

Examinons d'abord un des paramètres qui tend à une augmentation de la consommation d'énergie. En prenant, par exemple, le cas de la cuisson, les femmes ayant une activité lucrative à l'extérieur de leur logement utilisent rarement leur cuisinière à la mi-journée, puisque la majorité d'entre elles mangent soit sur leur lieu de travail, soit dans les environs immédiats. La consommation directe (cuisson) est ainsi moins élevée parmi ces ménages comme le montre le graphique ci-dessous. Cette caractéristique est typique des grandes agglomérations urbaines car dans les petites villes, le trajet entre le lieu de travail et le logement permet de rentrer pour le déjeuner.

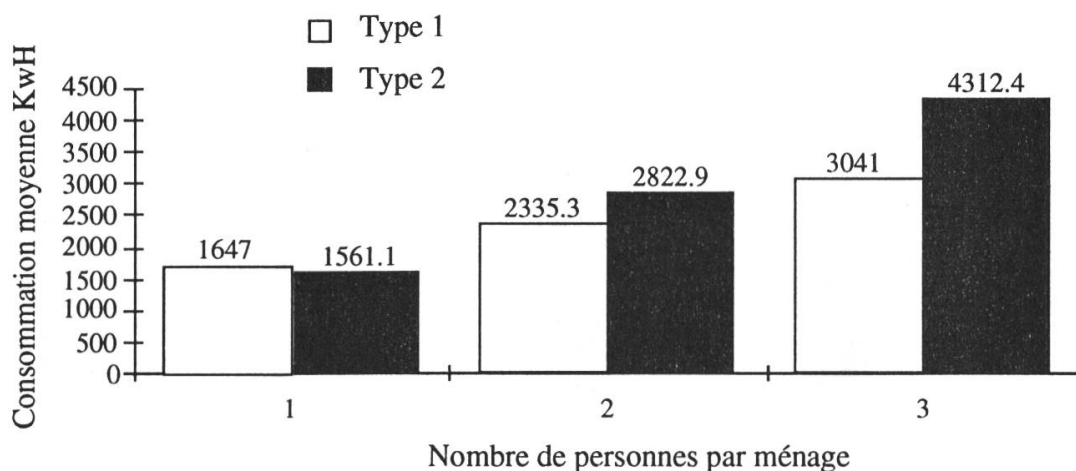
Le graphique 5 montre une légère différence de consommation entre les ménages équipés de cuisinière électrique dont les femmes sont actives et ceux dont les femmes n'ont pas d'activité lucrative, bien que les revenus des ménages du type 1 soient supérieurs, ce qui aurait dû engendrer une consommation supérieure. Cette consommation supérieure est d'ailleurs perceptible pour les très grands ménages où la femme est active, mais il

26 Les revenus des usagers genevois ne sont pas connus des SIG, qui doivent donc travailler sur d'autres données.

27 La corrélation est par ailleurs assez élevée, puisqu'elle atteint 0.23 pour le coefficient de corrélation de Pearson.

s'agit d'un type bien particulier de ménages vivant dans un habitat individuel générant des demandes d'énergie spécifiques.

Graphique 5
Consommation moyenne selon la taille du ménage et selon
le taux d'activité de la femme



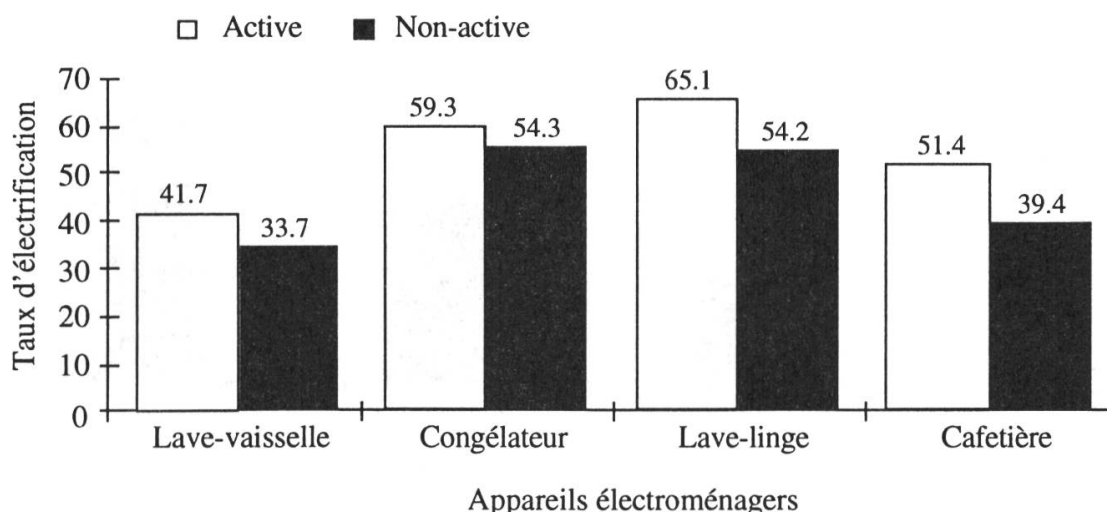
- Type 1: Ménages possédant une cuisinière électrique et dont les femmes sont actives (Il s'agit ici uniquement des moyennes de consommation pour les ménages ayant une cuisinière électrique, idem pour les ménages du type 2).
- Type 2: Ménages possédant une cuisinière électrique et dont les femmes ne sont pas actives (femmes d'intérieur, retraitées, chômeuses, étudiantes)

Une tendance poussant, au contraire, à une hausse de la consommation dans des ménages dont les femmes sont actives est due à des taux d'équipement en appareils électroménagers supérieurs à la moyenne²⁸, non seulement en raison de revenus supérieurs, mais également à cause du peu de temps à consacrer aux tâches ménagères. Ces taux d'équipement supérieurs engendrent des utilisations d'appareils dont les consommations sont élevées tels les lave-vaisselle, lave-linge, etc. Ainsi, non seulement les taux d'équipement sont supérieurs aux moyennes chez les femmes actives, mais la consommation globale d'électricité est aussi bien supérieure aux moyennes des ménages comme le montrent les résultats suivants : la moyenne de consommation pour les ménages où la femme est active est de 3067 kWh contre 2450 kWh pour les ménages dont la femme est inactive. La différence

²⁸ Non plus uniquement pour la cuisinière électrique, mais pour tous les appareils électroménagers.

annuelle est donc de plus de 500 kWh ce qui est considérable. Par ailleurs, les différences de taux d'électrification sont similaires, comme le montre le graphique 6, pour quelques appareils.

Graphique 6
Taux d'électrification des ménages selon l'activité de la femme



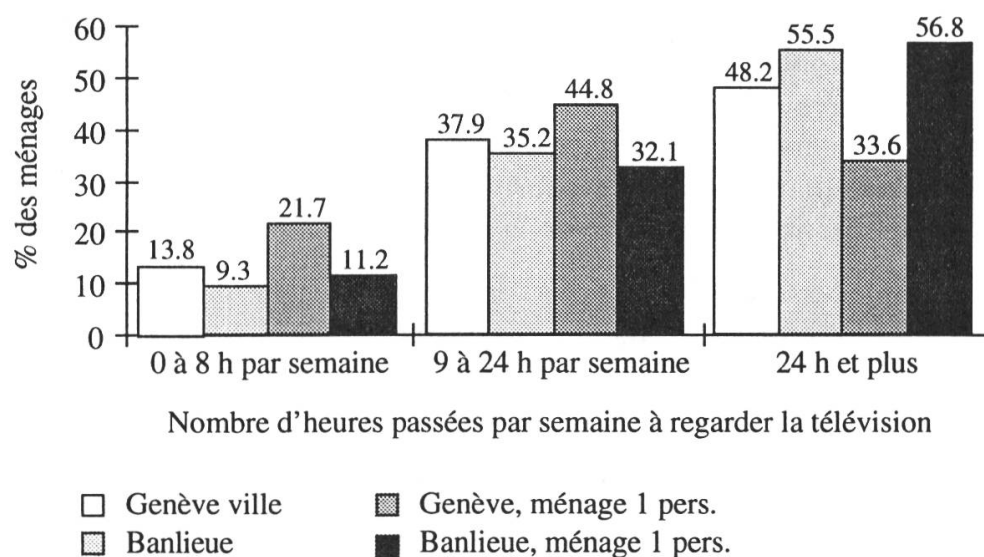
Les taux d'équipement supérieurs proviennent indirectement de taux d'activité plus élevés et plus directement de revenus plus élevés. Les résultats de l'influence du mode de vie urbain sont donc pour le moins paradoxaux, puisque à la fois un taux plus élevé d'activité des femmes entraîne une diminution de la consommation en raison du peu d'heures passées dans le logement (cuisson, etc.), mais il engendre également des taux d'équipement en appareils plus élevés que la moyenne, donc une demande en énergie accrue. Globalement, comme nous l'avons relevé ci-dessus, nous pouvons affirmer qu'un taux plus élevé de femmes actives engendre une demande accrue d'électricité.

Le mode de vie urbain influence également les modalités de consommation des loisirs. La télévision, et plus particulièrement les heures d'utilisation de cet appareil, est l'un des exemples de loisirs inclus dans notre recherche. Nous avons démontré que plus les revenus des ménages sont faibles, plus ces derniers consomment ce type de loisir. Ceci est une caractéristique générale. Nous savons également que la population urbaine est composée d'une part importante de célibataires. Ces derniers ont une consommation de loisirs particulière. En effet, les personnes célibataires sont celles qui regardent le moins la télévision. En outre, le fait d'habiter ou non en périmètre urbain, par exemple en ville de Genève, devrait modifier l'utilisation de

cette forme de loisir. Enfin, les ménages composés d'une seule personne ont des taux d'utilisation nettement inférieurs aux moyennes (voir graphique 7).

Graphique 7

Heures passées devant la télévision selon le lieu d'habitation pour tous les ménages et ceux d'une personne



Pour ce type de loisir, nous pouvons donc estimer que le mode de vie urbain, dans notre cas les loisirs urbains, entraîne une diminution de la consommation directe d'électricité. Cependant, il faut noter que parallèlement à cette baisse de la consommation d'énergie, il convient de prendre en compte une augmentation indirecte relativement forte de tout le secteur de loisirs dans les grandes villes, et tout particulièrement dans la restauration (cafés, restaurants), la culture (cinéma, théâtre, etc.).

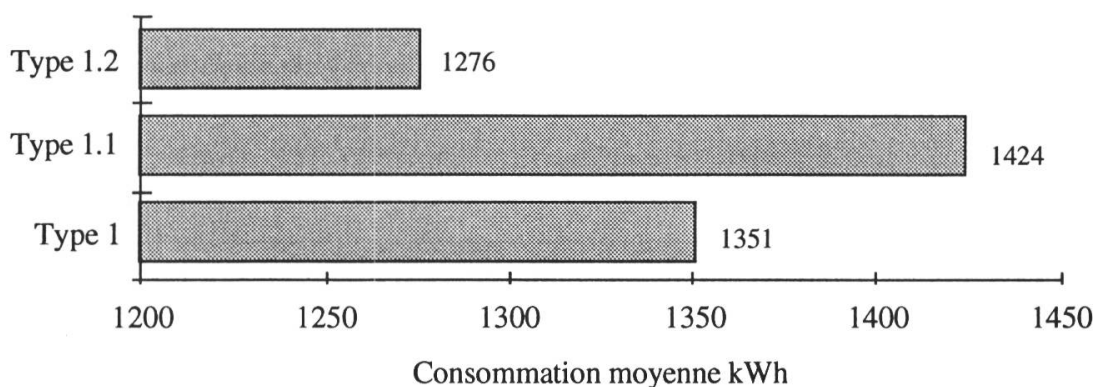
4.4 Typologie d'usagers

Pour démontrer le bien-fondé de notre hypothèse sur la spécificité de consommation d'énergie par les usagers urbains, nous allons ici développer une seconde typologie de consommateur. Les trois premiers types sont spécifiques aux grandes agglomérations et le quatrième peut être assimilé à l'utilisateur suisse moyen.

- Type 1: Usagers dont le ménage est composé d'une seule personne. Ils habitent dans des logements collectifs et sont locataires. Ils représentent 25.8% de la population genevoise.
- Type 1.1: Usagers dont le ménage est composé d'une seule personne. Ils habitent dans des logements collectifs et sont locataires. Par ailleurs, il s'agit uniquement de femmes actives. Elles représentent environ 10% de la population genevoise. Il s'agit d'un sous-groupe du type 1.
- Type 1.2: Usagers dont le ménage est composé d'une seule personne. Ils habitent dans des logements collectifs et sont locataires. Par ailleurs, il s'agit uniquement d'hommes. Ils représentent environ 10% de la population genevoise. Il s'agit d'un sous-groupe du type 1.
- Type 2: Usagers dont le ménage est composé d'au moins deux personnes. Ils habitent dans des maisons individuelles dont ils sont propriétaires. Ils représentent environ 10% de la population genevoise.

Nous allons examiner tout d'abord les moyennes de consommation des trois premiers groupes d'utilisateurs (voir graphique 8).

Graphique 8
Consommation selon le type d'utilisateurs

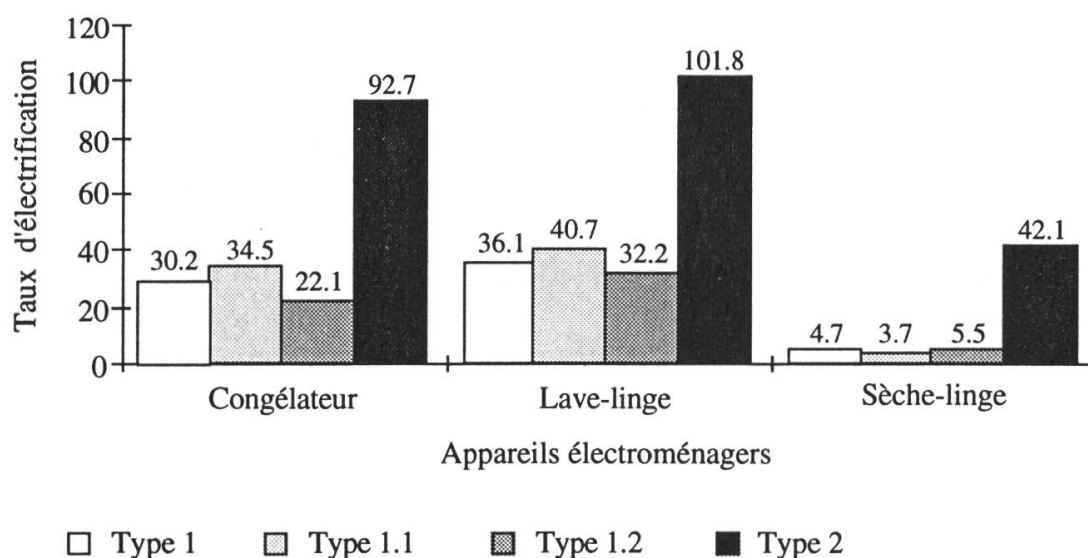


Nous n'avons pas incorporé ici le type 2 dont la consommation excède 11000 kWh. Par ailleurs, pour tester l'homogénéité des types d'utilisateurs, nous avons réalisé des tests de déviation standard par rapport à la moyenne. Il apparaît que ces déviations sont faibles pour les trois premiers types d'utilisateurs. Il s'agit donc de groupes assez homogènes. Nous pouvons donc faire l'hypothèse qu'il s'agit d'utilisateurs urbains caractéristiques. Par contre, le deuxième type présente des variations extrêmement fortes par rapport à la moyenne. Ce type n'est donc pas vraiment homogène ni spécifiquement urbain, ni propre à la population de notre recherche dans l'agglomération genevoise.

Les consommations diffèrent pour les sous-groupes du premier type. Comme nous l'avons vu ci-dessus, les femmes actives présentent des moyennes de consommation supérieures à la moyenne du type 1. Par contre, les hommes célibataires ont une moyenne nettement inférieure au groupe 1. Les raisons proviennent principalement de l'habitat, du mode de vie qui leur est spécifique, mais aussi de leurs revenus. Ils ont, en effet, plus souvent des revenus inférieurs à la moyenne genevoise. Les femmes célibataires ne présentent pas des revenus aussi bas. Cependant, en ne prenant en compte que les hommes actifs et célibataires (en faisant donc abstraction des retraités et des chômeurs), leurs revenus dépassent largement la moyenne des types 1 et 1.1. Pourtant leurs consommations et leurs taux d'équipement en appareils électriques sont largement inférieurs à tous les autres types d'usagers.

Examinons maintenant quelques taux d'équipement (présentés sous forme de taux d'électrification) pour les différents types (voir graphique 9).

Graphique 9
Taux d'électrification selon le type d'usagers



Les écarts enregistrés confirment que les femmes actives ont tendance à être mieux équipées que l'ensemble des usagers du type 1. Les hommes vivant seuls du type 1.2 sont moins bien équipés alors même qu'ils ont un revenu largement supérieur à la moyenne du type 1. Par ailleurs, nous remarquons que les usagers du type 1.2 ont une consommation particulière de loisirs, en particulier pour le magnétoscope. En effet, ils ont les taux d'électrification les plus hauts de la population genevoise. En comparant

ces résultats avec ceux du type 2, nous pouvons estimer que notre hypothèse de départ est vérifiée, à savoir que les grandes agglomérations urbaines engendrent des modalités de consommation spécifiques et paradoxales. Les grandes villes pousseraient à la fois les consommations vers le haut par un taux important de femmes actives, mais aussi par des revenus supérieurs et par conséquent des taux d'équipement supérieurs en appareils électroménagers. En revanche, du fait du mode de vie urbain, en particulier du rapport qu'ont les usagers des grandes villes avec leur logement, de la consommation de loisirs et de la particularité des logements, les consommations d'électricité tendent à baisser par rapport aux moyennes nationales.

En démontrant les relations entre une urbanisation dense, son type d'habitat, les modes de vie, la composition des ménages et une consommation d'électricité moins élevée que dans le reste du pays, les modalités de consommation d'énergie de l'utilisateur urbain apparaissent plus clairement. En particulier, nous avons pu expliquer le paradoxe énoncé ci-dessus, à savoir que d'après les résultats de notre enquête les usagers genevois devraient avoir une consommation moyenne supérieure à celle des autres Suisses. L'importance des facteurs urbains dans la consommation d'énergie met en évidence les déficiences des modèles formalisés qui ne les intègrent pas. Cependant, même si les facteurs urbains sont pris en considération, les autres facteurs comme la conjoncture économique ne doivent pas pour autant être délaissés. La situation actuelle de la consommation d'électricité est à notre avis un bon exemple. En effet, même si la crise économique est un des principaux responsables de la baisse de la demande d'énergie, ce facteur conjoncturel n'explique pas la totalité de cette évolution. Il est donc absolument nécessaire de tenir compte de l'environnement dans lequel vivent les usagers, et tout particulièrement de l'environnement urbain.

5. Conclusion

La présentation de ces quelques caractéristiques des pratiques de consommation d'électricité nous amène à faire quelques commentaires d'ordre plus général sur les enquêtes et sur les études socio-économiques. Les variables utilisées dans les modèles économétriques expliquent certes la majeure partie de la demande. En outre, dans la plupart de ces modèles, l'aspect temporel ou dynamique prend en compte le concept d'évolution temporelle. Il s'agit avant tout d'une vision macro-économique de l'évolution de la demande d'un bien particulier. Cependant, dans l'étude d'une population

déterminée, alors même que le modèle est toujours d'ordre macro-économique, puisqu'il s'agit de la prévision de la demande d'une population de 400'000 personnes, des comportements spécifiques, et surtout leurs évolutions, peuvent modifier sensiblement la consommation globale. Or, aucun modèle économétrique ne peut tenir compte des comportements de ces groupes. On pourra à la rigueur insérer, par exemple, le taux de femmes actives, sachant que leur consommation est particulière, avec une pondération adéquate, mais on ne pourra pas prévoir l'évolution de leur consommation dépendant de facteurs complètement étrangers à l'énergie, mais qui sont une réalité sociale, tels que, par exemple, les changements dans la pratique des loisirs ou les évolutions des modes de cuisson.

Les types de pratiques, que ce soit celles liées au gaspillage ou celles en milieu urbain, montrent que les résultats des modèles quantitatifs sont souvent faux ou à nuancer fortement. Ainsi, les pratiques rationnelles ne sont qu'indirectement influencées par les revenus des ménages ou leur statut socio-professionnel. En outre, contrairement à tous les modèles de la consommation d'énergie, les pratiques en milieu urbain montrent que les revenus ne suffisent pas à eux seuls à expliquer la consommation des ménages. En effet, malgré des revenus largement supérieurs aux moyennes nationales, les taux d'équipement des Genevois en appareils électroménagers et les consommations sont nettement inférieurs, même si les revenus restent, à l'intérieur de l'agglomération genevoise, une variable importante d'explication des variations de consommation.

Les modèles macro-économiques ne peuvent évidemment incorporer toutes les variables et les comportements. L'importance et la nécessité d'intégrer des facteurs socio-économiques et les études comportementales, à un niveau que nous qualifierons de méso-économique, ne deviennent que plus patents devant les lacunes de l'analyse macro. Tout en ne réfutant pas la validité théorique de l'analyse macro-économique, nous estimons qu'elle doit être associée à une étude de l'environnement, des facteurs qui y sont inhérents et des comportements des différents groupes d'usagers. La valeur symbolique de l'énergie est, nous l'avons vu, ressentie complètement différemment, de même que la notion de gaspillage. En outre, les facteurs urbains sont déterminants non seulement dans la consommation d'électricité, mais également dans les pratiques qui peuvent se révéler, comme nous l'avons vu, paradoxales. Il n'est donc pas possible d'appréhender la consommation d'énergie par les seules variables quantitatives relatives aux appareils, à leurs fréquences d'utilisation ou leurs taux de remplacement. Il est nécessaire d'intégrer d'autres méthodologies de recherche, et notamment les apports de la sociologie, afin d'analyser la consommation d'énergie de manière

plus fine. L'utilisation de la macro-économie et de l'économétrie ne peut être envisagée, à notre avis, sans le concept de micro ou de méso.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AFME, CSTB, MRT, MULT, UNESCO (1985), *Changement dans les consommations domestiques d'énergie, M.E.C.2: La maîtrise de l'énergie et les consommateurs – Colloque*.
- T2: Programmes énergétiques : les enjeux politiques et les contraintes institutionnelles.
- T3: Changements dans les consommations domestiques d'énergie.
- T5: Inégalités sociales et consommation d'énergie.
- T7: Analyse du comportement des consommateurs et des usages de l'énergie.
- T9: Recueil des résumés de communication.
- CSTB, Paris.
- Angioletti R. (1990), *Maîtrise de l'énergie : attitudes et comportement des ménages : enquête annuelle AFME-SOFRES 1989. Dépenses des ménages pour l'énergie dans le logement, Agence Française de Maîtrise de l'énergie, Service Habitat et Tertiaire, Valbonne*.
- Association Suisse des Electriciens et Union des Centrales Suisses d'Electricité, *Bulletin*, n° 8–1990, 12–1990, 16–1990, 12–1991, 1994.
- Bovay C. et al. (1987), *L'énergie au quotidien*, Labor et Fides, Genève.
- Bundesamt für Konjunkturfragen (1992), *Strom rationell nutzen, Umfassendes Grundlagenwissen und praktischer Leitfaden zur rationellen Verwendung von Elektrizität*, Verlag der Fachvereine, Zurich
- Carlevaro F. et al. (1987), *Stromverbrauchsverhalten privater Haushalte*, Office Fédéral des Transports et des Communications, Berne.
- Carlevaro F. (1991), *Modélisation économétrique et perspectives de la demande saisonnière d'électricité en Suisse*, Université de Genève, Genève.
- Chevalier H. (1992), *La consommation d'électricité des ménages à Genève*, IREC–École Polytechnique Fédérale de Lausanne, Lausanne.
- Clemens B. (1983), *Strategien der Verhaltensbeeinflussung bei privaten Energienachfragen, Diplomökonom*, Freie Universität Berlin, Berlin.
- Cornes R. & Sandler T. (1985), *The Theory of Externalities, Public Goods, and Club Goods*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Couillet A. (1989), *Recherche et proposition d'une grille de scénarios économes en énergie à temps de retour acceptable pour l'habitat individuel, : BEHI et Agence française pour la maîtrise de l'énergie, Service Habitat Tertiaire, Toulouse et Valbonne*.
- CREPIF (1986), *Maîtrise de l'énergie dans la ville*, septembre 1986, n°10, CREPIF, Paris.
- Dard P., Loiselet P. & Merieux P. (1985), Facteur humain dans la réduction des charges : le comportement des utilisateurs, *Compte-rendu CEGIBAT*, n°10, CEGIBAT, Paris.
- Dufour A. et Gros F. (1990), *Conditions de vie et aspirations des Français, perception du cadre de vie et attitudes sur l'environnement, collection des rapports :*
1. Vague d'automne 1989, n° 86
 2. Energie et environnement, questions AFME
- Rapport contrat AFME, CREDOC, Paris.
- Ester P. (1985), *Consumer Behavior and Energy Conservation*, Martinus Nijhoff Publishers, Dordrecht.

- Gros F. (1990), *Conditions de vie et aspirations des Français, attitudes vis-à-vis de l'énergie, collection des rapports, enquêtes d'automne*.
T1: Phase X, automne 1987, n° 38
T2: Phase XI, automne n° 62
T3: automne 1989, n° 87
Rapport contrat AFME, CREDOC, Paris.
- Heinloth K. (1993), *Energie und Umwelt*, Verlag der Fachvereine, Zurich
- Kiss M., Mahon H. & Leimer H. (1980), *Energiesparen jetzt !*, Bauverlag, Wiesbaden und Berlin
- Martinez-Alier J. (1987), *Ecological Economics, Energy, Environment and Society*, Blackwell, Oxford
- Lemel Y. (1989), Les enquêtes d'opinion dans l'étude des comportements socio-économiques, in : *Les enquêtes d'opinion et la recherche en sciences sociales*, L'Harmattan, Paris.
- Mis Trend (1988), *Rapport de l'étude quantitative : Image de l'électricité en Suisse Romande, Étude réalisée pour l'OFEL*, MIS, Lausanne.
- Mormiche P., Bonnaud C. (1991), *Résultats, consommation, modes de vie, l'équipement des foyers en 1988, enquête biens durables, ameublement*, INSEE, Paris.
- Observatoire de l'énergie (1990), *Energie dans les régions 1985-1990*, Observatoire de l'énergie, Paris.
- Observatoire de l'énergie (1990), *Tableaux des consommations d'énergie en France 1985-1990*, Observatoire de l'énergie, Paris.
- Rees J. (1990), *Natural Resources, Allocation, Economics and Policy*, Routledge, London
- Stoetzel J. (1978), *La psychologie sociale*, Flammarion, Paris.
- Stoetzel J. (1943), *Théorie des opinions*, P.U.F., Paris.
- Unger J. (1993), *Alternative Energietechnik*, Verlage der Fachvereine, Zurich
- Valette F. (1989), *Les styles de vie, fondements, méthodes et application*, Economica, Paris.

Adresse de l'auteur :

Dr. Hugues Chevalier
Institut de Recherche sur l'Environnement Construit
École Polytechnique Fédérale de Lausanne
14, av. de l'Eglise Anglaise, cp 555, 1001 Lausanne

»Soziographie«

Blätter des Forschungskomitees »Soziographie« der
Schweizerischen Gesellschaft für Soziologie
7. Jhg 1994, Nr. 8/9

Henri Band
Siegfried Kracauers Expedition in die Alltagswelt der Berliner Angestellten

Daniel Thommen
Der Gesellschaftskritiker als Filmkritiker

Jörg Schweinitz
Schwierigkeiten mit Kracauer. Zu Edition und Rezeption der Filmschriften
Siegfried Kracauers in Osteuropa

Nia Perivolaropoulou
Cinéma, culture de masse et modernité:
la vision kaléidoscopique de Siegfried Kracauer

Hannelore Schlaffer
Der engagierte Flaneur: Siegfried Kracauer. Eine Charakteristik

Jörg Lau
»Ginsterismus«. Komik und Ichlosigkeit

Tillmann Heß
Zur Architektur in Kracauers Stadtbildern.
mit einem Exkurs zu Le Corbusier

Uwe Pralle
Philosophie in Bruchstücken. Siegfried Kracauers Feuilletons

Hans G. Helms
Plüsch und deutsches Mittelgebirge. Zu den Schriften Siegfried Kracauers
(Nachdruck von 1971/72)

Dana Polan
Enzo Traverso, Siegfried Kracauer: itinéraire d'un intellectuel nomade
Paris: Editions la Découverte, 1994

»Soziographie«

Blätter des Forschungskomitees »Soziographie« der
Schweizerischen Gesellschaft für Soziologie.

»Soziographie« ist eine interdisziplinäre Zeitschrift. Gegenstand der Beiträge sind materiale Ausdrucksformen sozialer Realität mit Schwerpunkt auf jenen, die sich gemeinhin durch ihre Selbstverständlichkeit der Aufmerksamkeit entziehen. Bei der Art der Themenbearbeitung reicht die Spannweite von der essayistischen Form bis hin zur fachwissenschaftlich systematischen.

»Soziographie« wird herausgegeben vom gleichnamigen Forschungskomitee der Schweizerischen Gesellschaft für Soziologie unter der Redaktion von Andreas Volk.

Doppelheft 8/9 (1/1994), 312 Seiten,
14,7 cm * 21 cm, broschiert, Fr./DM 55.—

Abonnemente:

Fr./DM 45.— pro Jahrgang. Für Mitglieder der
Schweizerischen Gesellschaft für Soziologie Fr. 36.—.
Erscheint zweimal jährlich.

ISSN 1017-6780

Herausgegeben von / Edité par

Hans-Rudolf Wicker, Jean-Luc Alber, Claudio Bolzman,
Rosita Fibbi, Kurt Imhof und Andreas Wimmer

Das Fremde in der Gesellschaft: Migration, Ethnizität und Staat

Der vorliegende Sammelband enthält eine Auswahl von Forschungsbeiträgen, die im Rahmen einer von den Schweizerischen Gesellschaften für Ethnologie und Soziologie im Oktober 1993 gemeinsam durchgeführten interdisziplinären Tagung vorgestellt wurden. Die insgesamt 23 Beiträge widerspiegeln die Mannigfaltigkeit und die Fülle der sozialwissenschaftlichen Forschung im Bereich der Migration und Ethnizität. Die Beiträge sind in drei Teile gegliedert. Gegenstand des ersten Teils ist die Frage nach der in den Aufnahme- ländern durch Migration ausgelösten »sozialen Dynamik«. Im zweiten Teil

steht das Thema »Ethnizität und Staat – Einbindung und Ausschluss« im Vordergrund. Der Schlussteil ist der Diskussion »Universalismus und kultureller Partikularismus« gewidmet.

ISBN 3-908239-39-7, ca. 432 Seiten, sFr. 59.—/DM 71.—/ÖS 472

L'altérité dans la société: migration, ethnicité, État

Ce recueil réunit une sélection de contributions scientifiques présentées à l'occasion du colloque interdisciplinaire organisé conjointement par les Sociétés Suisses d'Ethnologie et de Sociologie en octobre 1993. Les articles – au nombre de 23 – reflètent la multitude et la diversité des projets de recherche en sciences sociales sur la question de migration et ethnicité. Cet ouvrage s'articule en trois parties: la première étudie la »dynamique sociale« déclenchée par les mouvements migratoires dans les pays d'accueil; la deuxième est consacrée à »l'ethnicité et l'État – intégration et exclusion«; la dernière partie présente la discussion sur »universalisme et particularisme culturel«.

ISBN 2-88351-009-1, env. 432 pages, sFr. 59.—/DM 71.—/ÖS 472

Das Fremde in der Gesellschaft:
Migration, migration,
Ethnizität und Staat

Herausgegeben von
Edité par
Hans-Rudolf Wicker
Jean-Luc Alber
Claudio Bolzman
Rosita Fibbi
Kurt Imhof
Andreas Wimmer

Seismo

NEU
NOUVEAU

Seismo

Seismo Verlag · Rämistrasse 69 · PO. Box 313 · CH-8028 Zürich
Telefon 01 261 10 94